



BPCE
ASSURANCES



PUBLICATION ANNUELLE

**DES TAUX DE RENDEMENTS GARANTIS ET
PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES ATTRIBUÉS
PAR BPCE VIE SUR LE FONDS EUROS 2024**

PRODUITS NON COMMERCIALISÉS

BPCE Vie publie les taux de rendements garantis et taux de participation aux bénéfices attribués pour tous ses produits non commercialisés tous les ans.

Ces informations sont disponibles sur le site pendant une durée de 5 ans.

ASSURANCE VIE				
Nom du produit	Taux de rendement garanti moyen au titre des droits exprimés en euros	Taux moyen de la participation aux bénéfices attribuée au titre des droits exprimés en euros	Taux de rendement net moyen servi à l'assuré au titre des droits exprimés en euros	Taux moyen des frais prélevés par l'entreprise d'assurance au titre des droits exprimés en euros
+X CAPI-JEUNES	4,50%	3,00%	2,10%	0,90%
+X CAPI-PLACEMENT	4,33%	3,00%	2,10%	0,90%
+X CAPI-RETRAITE	4,40%	3,00%	2,10%	0,90%
ACEF AVENIR	1,73%	3,00%	2,12%	0,88%
ACEF SÉLECTION VIE	0,00%	3,00%	2,11%	0,89%
ALPHA SOLIS GESTION PRIVÉE	0,00%	3,57%	2,15%	1,20%
ASTRIADE PATRIMOINE	0,00%	3,00%	2,23%	0,60%
ATLANTIQUE ENFANT	0,00%	3,00%	2,04%	0,96%
ATLANTIQUE SÉLECTION VIE	0,00%	3,00%	2,12%	0,88%
AVENIR GESTION PRIVÉE	0,00%	1,75%	1,15%	0,60%
AVENIR GESTION PRIVÉE CAPI	0,00%	1,75%	1,15%	0,60%
AVENIR PATRIMOINE	0,00%	3,00%	2,46%	0,54%
BLUEDEN PATRIMOINE	0,00%	3,00%	2,34%	0,50%
BUDGÉTUDES	0,00%	3,00%	2,06%	0,83%
CAPI ACTIF VIE	0,00%	3,00%	2,40%	0,60%
CAP AVENIR	0,00%	3,00%	2,45%	0,55%
CAP GARANTIE	0,00%	3,00%	2,40%	0,60%
CAP RETRAITE	0,00%	3,00%	2,19%	0,81%
CAPI AVENIR	0,00%	3,00%	2,40%	0,45%
CAPI ÉPARGNE	0,00%	3,00%	1,98%	0,72%
CAPI PLACEMENT	0,00%	3,00%	2,11%	0,89%
CAPIROP AVENIR ASSURANCE VIE	0,00%	3,00%	2,25%	0,45%
CASDEN FRUCTI PLACEMENT	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%
CRISTALLIANCE IN FINE	0,00%	3,54%	2,15%	1,00%
DELUBAC ORCHESTRAL	0,00%	3,38%	2,15%	1,19%
DELUBAC ORCHESTRAL II	0,00%	3,57%	2,15%	1,20%
ÉDUC-ÉPARGNE	0,00%	3,00%	1,80%	0,90%
FLORESCO 3 6 9	0,00%	3,00%	2,11%	0,89%
FONCIER 1000	0,00%	8,50%	8,07%	0,40%
FONCIER ÉPARGNE	0,00%	3,00%	2,28%	0,70%
FONCIER LIBRE OBJECTIF	0,00%	3,39%	2,15%	1,20%
FONCIER MULTICOLORS	0,00%	3,00%	2,29%	0,69%
FONCIER PLANÉTYS	0,00%	3,17%	2,15%	0,84%
FONCIER TRAJECTOIRE	0,00%	3,31%	2,15%	0,80%

ASSURANCE VIE

Nom du produit	Taux de rendement garanti moyen au titre des droits exprimés en euros	Taux moyen de la participation aux bénéfices attribuée au titre des droits exprimés en euros	Taux de rendement net moyen servi à l'assuré au titre des droits exprimés en euros				Taux moyen des frais prélevés par l'entreprise d'assurance au titre des droits exprimés en euros			
			VR < 15 000	15 000 ≤ VR < 60 000	60 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000	VR < 15 000	15 000 ≤ VR < 60 000	60 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000
FONCIER VARIANCE	0,21%	3,00%	2,59%				0,40%			
FONCIER VARIANCE 2	0,00%	3,00%	2,59%				0,40%			
FONCIER VARIANCE PLUS	0,00%	3,00%	2,23%				0,60%			
FRONTA RETRAITE	0,00%	3,00%	2,10%				0,90%			
FRONTA SÉLECTION VIE	0,00%	3,00%	2,46%				0,88%			
FRUACTIF VIE	0,00%	3,00%	2,40%				0,60%			
FRUCTIONS VIE DSK	0,00%	3,00%	2,10%				0,90%			
FRUAVIE PLACEMENT	0,00%	3,00%	2,11%				0,89%			
FRUAVIE PLAN ÉPARGNE POPULAIRE	0,00%	3,00%	2,11%				0,89%			
FRUAVIE RETRAITE	1,93%	3,00%	1,87%				0,90%			
FRUCTI ACTIF VIE	0,00%	3,00%	2,49%				0,51%			
FRUCTI ACTIONS VIE DSK	0,00%	3,00%	2,17%				0,83%			
FRUCTI AVENIR	0,00%	3,00%	2,70%				0,00%			
FRUCTI AVENIR 2	0,16%	3,00%	2,14%				0,86%			
FRUCTI AVENIR 3	0,00%	3,00%	2,19%				0,81%			
FRUCTI NÉO	0,00%	3,00%	2,32%				0,62%			
FRUCTI PLACEMENT	0,01%	3,00%	2,12%				0,88%			
FRUCTI PLAN ÉPARGNE POPULAIRE	0,00%	3,00%	2,11%				0,89%			
FRUCTI PRÊT	0,00%	3,00%	2,30%				0,70%			
FRUCTI PROFIL 369+	0,00%	3,00%	2,16%				0,84%			
FRUCTI PROFIL VIE	0,00%	3,00%	2,15%				0,86%			
FRUCTI PULSE	0,00%	3,00%	2,38%				0,48%			
FRUCTI RETRAITE	3,20%	3,00%	2,45%				0,37%			
FRUCTI SÉLECTION VIE	0,03%	3,00%	2,16%				0,84%			
FRUCTI-ACTIONS GARANTI	0,00%	3,00%	2,11%				0,89%			
FRUCTI-AGRI CAPITAL	0,00%	3,00%	2,10%				0,90%			
FRUCTI-CROISSANCE 10	0,00%	3,00%	2,24%				0,76%			
FRUCTI-CROISSANCE VIE	0,00%	3,00%	2,23%				0,77%			
FRUCTI-EURO VIE	0,00%	3,00%	2,16%				0,85%			
FRUCTI-EXPANSION VIE	0,00%	3,00%	2,28%				0,72%			
FRUCTIMIEUX	3,00%	3,00%	2,70%				0,00%			
FRUCTI-PLACEMENT	0,00%	3,00%	2,10%				0,90%			
FRUCTI-PRIVILEGE VIE	0,00%	3,00%	2,00%				0,85%			
FRUCTI-REVENUS	0,00%	3,00%	2,25%				0,75%			
FRUCTIVIE EURO	0,50%	3,00%	2,32%				0,58%			
FRUCTUARENTE	4,43%	3,00%	3,00%				0,00%			
FRUCTUAVENIR	0,00%	3,00%	2,50%				0,50%			
			VR < 15 000	15 000 ≤ VR < 60 000	60 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000	VR < 15 000	15 000 ≤ VR < 60 000	60 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000

ASSURANCE VIE

Nom du produit	Taux de rendement garanti moyen au titre des droits exprimés en euros	Taux moyen de la participation aux bénéfices attribuée au titre des droits exprimés en euros	Taux de rendement net moyen servi à l'assuré au titre des droits exprimés en euros				Taux moyen des frais prélevés par l'entreprise d'assurance au titre des droits exprimés en euros			
HORIZÉO*	0,00%	3,00%	2,17%	2,32%	2,42%	2,52%	0,75%	0,60%	0,50%	0,40%
IRRIGA VIE	0,00%	3,00%	2,37%				0,63%			
LAFAYETTE VIE PLACEMENT	0,00%	3,00%	2,10%				0,90%			
LEERS	2,80%	3,00%	2,11%				0,89%			
LIBRAZUR VIE	0,00%	3,00%	1,76%				0,94%			
LIBRESSUR SELECTION VIE	0,00%	3,00%	1,76%				0,95%			
LIBRESSUR VIE	0,00%	3,00%	1,75%				0,95%			
LITTORAL VIE	0,00%	3,00%	2,10%				0,60%			
LORVAL SÉLECTION VIE	0,00%	3,00%	2,25%				0,75%			
MARITIME MULTI STRATÉGIES	0,00%	3,00%	2,06%				0,71%			
MARITIME NÉO	0,00%	3,00%	2,25%				0,52%			
MARITIME PREMIER	0,00%	3,00%	2,45%				0,40%			
MARITIME PULSE	0,00%	3,00%	2,37%				0,48%			
MARITIME RETRAITE	0,00%	3,00%	2,10%				0,60%			
MARITIME VIE	0,00%	3,00%	2,10%				0,60%			
MARITIME VIE ACTIONS DSK	0,00%	3,00%	1,92%				0,78%			
MARITIME VIE ÉPARGNE ENFANT	0,00%	3,00%	2,04%				0,96%			
MARITIME VIE PATRIMOINE	0,00%	3,00%	2,36%				0,64%			
MARITIME VIE PATRIMOINE PLUS	0,00%	3,00%	2,60%				0,40%			
MARITIME VIE SÉLECTION	0,00%	3,00%	2,12%				0,88%			
MC2	0,00%	3,00%	2,85%				0,00%			
MILLEVIE Essentielle	0,00%	3,00%	2,16%				0,70%			
MILLEVIE Infinie	0,00%	3,00%	2,50%				0,50%			
MILLEVIE Initiale	0,00%	3,00%	2,15%				0,70%			
MILLEVIE Premium	0,00%	3,00%	2,31%				0,60%			
MULTI ÉPARGNE VIE	0,00%	3,00%	2,58%				0,42%			
MULTICAPI	4,50%	3,00%	2,70%				0,00%			
OUEST ACTIF VIE	0,00%	3,00%	2,45%				0,55%			
OUEST AVENIR	0,00%	3,00%	2,25%				0,69%			
OUEST EX-PER	2,42%	3,00%	2,13%				0,87%			
OUEST PLACEMENT	0,00%	3,00%	2,12%				0,88%			
OUEST RETRAITE	2,45%	3,00%	2,13%				0,87%			
OUEST REVENUS	0,00%	3,00%	2,15%				0,85%			
PEP AVENIR	0,00%	3,00%	2,15%				0,85%			
PEP GARANTIE	0,00%	3,00%	2,29%				0,71%			
PEP RETRAITE	0,00%	3,00%	2,11%				0,89%			

*Pour ce produit, le taux de frais de gestion varie selon la valeur de référence du contrat de l'année.

La valeur de référence (VR) est définie comme étant égale au :

- cumul des versements nets de frais d'entrée depuis l'adhésion,
- diminué du cumul des rachats bruts effectués depuis l'adhésion.

La valeur de référence de l'année est calculée sur le contrat, tous supports confondus, chaque 31 décembre.

ASSURANCE VIE

Nom du produit	Taux de rendement garanti moyen au titre des droits exprimés en euros	Taux moyen de la participation aux bénéfices attribuée au titre des droits exprimés en euros	Taux de rendement net moyen servi à l'assuré au titre des droits exprimés en euros			Taux moyen des frais prélevés par l'entreprise d'assurance au titre des droits exprimés en euros		
			VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000	VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000
PLACEVIE	0,00%	3,02%	2,15%			0,70%		
PLAN BPROP VENIR ASSURANCE VIE	0,00%	3,00%	2,25%			0,45%		
PLAN ÉPARGNE ENFANT EURO	0,00%	3,00%	1,80%			0,90%		
PLAN ÉPARGNE ENFANT MSU	0,00%	3,00%	2,04%			0,96%		
PLAN ÉPARGNE ENFANT VAUBAN	0,00%	3,00%	2,04%			0,96%		
PLAN ÉTUDES	0,00%	3,00%	1,98%			0,72%		
PLAN FRUAVIE PROJETS	0,00%	3,00%	1,98%			0,72%		
PLAN FRUCTI RETRAITE	2,36%	3,00%	2,70%			0,00%		
PLAN FRUCTI-PROJETS	0,00%	3,00%	1,98%			0,72%		
PLAN FRUCTIVIE	3,79%	3,00%	2,70%			0,00%		
PLAN MC2	4,22%	3,00%	2,11%			0,88%		
PLAN OUEST-PROJETS	0,00%	3,00%	1,98%			0,72%		
PLANETYS	0,00%	3,07%	2,15%			0,75%		
PRIM-ÉCHO VIE	0,00%	3,00%	2,46%			0,19%		
			VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000	VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000
QUINTESSA*	0,00%	3,00%	2,16%	2,41%	2,51%	0,75%	0,50%	0,40%
REYDEL PATRIMOINE	0,00%	3,00%	2,40%			0,60%		
SCINTILIUM	0,00%	3,07%	2,15%			0,75%		
SÉLECTION VIE	0,00%	3,00%	2,18%			0,82%		
SÉLECTION ZÉPHYR	0,00%	3,35%	2,15%			1,00%		
SOLÉVIA	0,00%	3,00%	2,41%			0,59%		
SOLÉVIA PATRIMOINE	0,00%	3,00%	2,61%			0,40%		
SOLUTION PERP	0,00%	3,00%	1,95%			0,75%		
SOPRANE 1818 VIE OPUS 1D	0,00%	3,24%	2,15%			0,90%		
VIE BLEUE	2,49%	3,00%	2,20%			0,50%		
VITALIA MULTISUPPORTS	0,00%	3,00%	2,61%			0,39%		
VITALIA PATRIMOINE DSK	0,00%	3,00%	2,10%			0,90%		
VITALIA VIE EURO	2,62%	3,00%	2,40%			0,55%		

*Pour ce produit, le taux de frais de gestion varie selon la valeur de référence du contrat de l'année.

La valeur de référence (VR) est définie comme étant égale au :

- cumul des versements nets de frais d'entrée depuis l'adhésion,
- diminué du cumul des rachats bruts effectués depuis l'adhésion.

La valeur de référence de l'année est calculée sur le contrat, tous supports confondus, chaque 31 décembre.

Taux de rendement garanti net : revalorisation garantie sur le fonds euros, après application des frais de gestion et du pourcentage de distribution et avant prélèvements sociaux.

Taux de rendement brut : taux de participation aux bénéfices du fonds en euros incluant le complément d'intérêts attribués, avant application des frais de gestion et du pourcentage de distribution.

Taux servi net de frais : taux de rendement net du fonds en euros incluant le complément d'intérêts attribués après application des frais de gestion, du pourcentage de distribution et avant prélèvements sociaux.

Le rendement net s'appliquant sur un contrat donné est le maximum entre le taux de participation aux bénéfices net et le taux de rendement garanti net.

Taux des taxes et des prélèvements sociaux en vigueur au 1er janvier de l'exercice* (résidents fiscaux français)

Les **produits**** correspondant aux **primes versées jusqu'au 27/09/2017** sont imposables à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Toutefois, il est possible d'opter pour le Prélèvement Forfaitaire Libératoire dont le taux dépend de la durée de détention du contrat : moins de 4 ans => **35%**, entre 4 et 8 ans => **15%**, plus de huit ans => **7,5%**. Les **produits des contrats issus de primes versées à compter du 27/09/2017** sont imposables au Prélèvement Forfaitaire Obligatoire non libératoire (PFO) au taux de **12,8%** pour les contrats ouverts depuis moins de huit ans. Le PFO ouvre droit à un crédit d'impôt imputable sur le montant de l'impôt ainsi déterminé. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. Pour les contrats ouverts depuis plus de huit ans,

- si le montant des primes versées (nettes de rachats) au 31/12/N-1 est inférieur à 150 000 €, le taux du PFO est de **7,5%**.
- si le montant est supérieur à 150 000 €, le taux de PFO est de **7,5%** pour le montant des primes versées inférieures à 150 000 € réalisés sur l'ensemble des contrats d'assurance vie ou de capitalisation détenus et **12,8%** pour l'excédent.

Tous **les produits sont également soumis aux prélèvements sociaux** au taux de **17,2%** quelle que soit la durée de détention du contrat, pour toutes les personnes ayant leur résidence fiscale en France au jour du fait générateur d'imposition. Ils se composent de la contribution sociale généralisée (CSG) à hauteur de 9,2%, la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) à hauteur de 0,5% et le prélèvement de solidarité à hauteur de 7,5%. Sur les investissements du fonds en euros, BPCE Vie les prélève annuellement.

Lorsque le contrat est ouvert depuis plus de huit ans, les produits bénéficient d'un abattement de 4 600 € pour une personne seule et de 9 200 € pour un couple. Cet abattement prend la forme d'un crédit d'impôt qui est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle le prélèvement a été opéré.

*Pour les produits issus des contrats d'assurance, des bons et contrats de capitalisation.

**Intérêts et plus-values

CAPITALISATION

Nom du produit	Taux de rendement garanti moyen au titre des droits exprimés en euros	Taux moyen de la participation aux bénéfices attribuée au titre des droits exprimés en euros	Taux de rendement net moyen servi à l'assuré au titre des droits exprimés en euros			Taux moyen des frais prélevés par l'entreprise d'assurance au titre des droits exprimés en euros		
			VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000	VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000
B. CAPITALISATION	0,00%	3,00%	2,20%			0,50%		
FONCIER CAPI	0,60%	20,00%	19,52%			0,40%		
FRUCTI ACTIONS CAPI DSK	0,00%	3,00%	2,10%			0,90%		
FRUCTI GESTION ACTIVE	0,00%	3,00%	2,20%			0,80%		
FRUCTI HORIZON	0,00%	3,00%	1,75%			0,95%		
FRUCTI SÉLECTION CAPI	0,00%	3,00%	2,30%			0,70%		
FRUCTIBON	0,00%	3,00%	2,10%			0,90%		
FRUCTI-FONCIER CAPI	0,00%	3,00%	3,00%			0,00%		
FRUCTI-HORIZON	0,00%	3,00%	1,75%			0,95%		
LIBRAZUR CAPI	0,00%	3,00%	1,75%			0,95%		
MAJOREL CAPITALISATION	0,00%	3,00%	2,02%			0,60%		
MARITIME CAPI PATRIMOINE	0,00%	3,00%	2,46%			0,54%		
MEYERBEER CAPITALISATION	0,00%	3,00%	2,50%			0,50%		
MILLEVIE CAPI	0,00%	3,00%	2,31%			0,60%		
NICE CAPITALISATION	0,00%	3,00%	2,20%			0,50%		
PLAN MC2 CAPI	0,00%	3,00%	2,85%			0,00%		
			VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000	VR < 30 000	30 000 ≤ VR < 120 000	VR ≥ 120 000
QUINTESSA CAPI*	0,00%	3,00%	2,15%	2,40%	2,50%	0,75%	0,50%	0,40%
SÉLECTION ZÉPHYR CAPI	0,00%	3,35%	2,15%			1,00%		
SOLEVIA CAPI	0,00%	3,00%	2,43%			0,57%		
UNICAPITALISATION 2	0,00%	3,00%	2,20%			0,50%		

*Pour ce produit, le taux de frais de gestion varie selon la valeur de référence du contrat de l'année.

La valeur de référence (VR) est définie comme étant égale au :

- cumul des versements nets de frais d'entrée depuis l'adhésion,
- diminué du cumul des rachats bruts effectués depuis l'adhésion.

La valeur de référence de l'année est calculée sur le contrat, tous supports confondus, chaque 31 décembre.

Taux de rendement garanti net : revalorisation garantie sur le fonds euros, après application des frais de gestion et du pourcentage de distribution et avant prélèvements sociaux.

Taux de rendement brut : taux de participation aux bénéfices du fonds en euros incluant le complément d'intérêts attribués, avant application des frais de gestion et du pourcentage de distribution.

Taux servi net de frais : taux de rendement net du fonds en euros incluant le complément d'intérêts attribués après application des frais de gestion, du pourcentage de distribution et avant prélèvements sociaux.

Le rendement net s'appliquant sur un contrat donné est le maximum entre le taux de participation aux bénéfices net et le taux de rendement garanti net.

Taux des taxes et des prélèvements sociaux en vigueur au 1er janvier de l'exercice* (résidents fiscaux français)

Les **produits**** correspondant aux primes versées jusqu'au 27/09/2017 sont imposables à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Toutefois, il est possible d'opter pour le Prélèvement Forfaitaire Libératoire dont le taux dépend de la durée de détention du contrat : moins de 4 ans => **35%**, entre 4 et 8 ans => **15%**, plus de huit ans => **7,5%**. Les **produits des contrats issus de primes versées à compter du 27/09/2017** sont imposables au Prélèvement Forfaitaire Obligatoire non libératoire (PFO) au taux de **12,8%** pour les contrats ouverts depuis moins de huit ans. Le PFO ouvre droit à un crédit d'impôt imputable sur le montant de l'impôt ainsi déterminé. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. Pour les contrats ouverts depuis plus de huit ans,

- si le montant des primes versées (nettes de rachats) au 31/12/N-1 est inférieur à 150 000 €, le taux du PFO est de **7,5%**.
- si le montant est supérieur à 150 000 €, le taux de PFO est de **7,5%** pour le montant des primes versées inférieures à 150 000 € réalisés sur l'ensemble des contrats d'assurance vie ou de capitalisation détenus et **12,8%** pour l'excédent.

Tous **les produits sont également soumis aux prélèvements sociaux** au taux de **17,2%** quelle que soit la durée de détention du contrat, pour toutes les personnes ayant leur résidence fiscale en France au jour du fait générateur d'imposition. Ils se composent de la contribution sociale généralisée (CSG) à hauteur de 9,2%, la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) à hauteur de 0,5% et le prélèvement de solidarité à hauteur de 7,5%.

Sur les investissements du fonds en euros, BPCE Vie les prélève annuellement.

Lorsque le contrat est ouvert depuis plus de huit ans, les produits bénéficient d'un abattement de 4 600 € pour une personne seule et de 9 200 € pour un couple. Cet abattement prend la forme d'un crédit d'impôt qui est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle le prélèvement a été opéré.

*Pour les produits issus des contrats d'assurance, des bons et contrats de capitalisation.

**Intérêts et plus-values

RETRAITE

Nom du produit	Taux de rendement garanti moyen au titre des droits exprimés en euros	Taux moyen de la participation aux bénéfices attribuée au titre des droits exprimés en euros	Taux de rendement net moyen servi à l'assuré au titre des droits exprimés en euros	Taux moyen des frais prélevés par l'entreprise d'assurance au titre des droits exprimés en euros
A-PROFESSIONNEL RETRAITE	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%
AVANTAGE SÉLECTION VIE	0,00%	3,00%	2,45%	0,55%
CAPI RESSOURCE MULTISUPPORT	0,00%	3,00%	2,55%	0,45%
CAPI-AVANTAGE	0,00%	3,00%	2,25%	0,75%
CAPI-AVANTAGE PEP	0,00%	3,00%	2,25%	0,75%
CAPI-RESSOURCES	1,20%	3,00%	2,55%	0,45%
CAPI-RETRAITE	1,38%	3,00%	2,24%	0,76%
CIEL BLEU	0,00%	3,00%	2,25%	0,45%
CIEL BLEU ENTREPRENEUR INDIVIDUEL	0,00%	3,00%	2,25%	0,45%
COMPTE RETRAITE ARTISAN	4,50%	3,00%	3,00%	0,00%
COTE D'AZUR RETRAITE	4,50%	3,00%	2,35%	0,65%
ÉCUREUIL RETRAITE PRO	0,00%	3,56%	2,10%	0,90%
FONDS DE RETRAITE	0,00%	3,00%	2,55%	0,45%
FRUCTI AGRI MSU	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%
FRUCTI PROFESSIONNEL	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%
FRUCTI-AGRI RETRAITE	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%
FRUCTI-PRO RETRAITE MS	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%
FRUCTI-PROFESSIONNEL RETRAITE	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%
IFC SÉLECTION VIE	0,00%	3,00%	2,60%	0,40%
MARITIME AGRI RETRAITE	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%
PER-BP	0,00%	3,00%	2,25%	0,75%
PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE ENTREPRISE RSVII	0,00%	3,00%	2,29%	0,58%
PRÉPAR RETRAITE ENTREPRISE	4,50%	3,00%	2,41%	0,59%
RESSOURCES SÉLECTION VIE	0,00%	3,00%	2,57%	0,43%
RETRAITE PME	4,48%	3,00%	2,35%	0,65%
SECURIS AGRI RETRAITE	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%
SECURIS MADELIN RETRAITE	0,00%	3,00%	2,11%	0,89%
SYNALRETRAITE	0,92%	1,75%	1,08%	0,50%
WESTPAC PROFESSIONNEL	0,00%	3,00%	2,10%	0,90%

Taux de rendement garanti net : revalorisation garantie sur le fonds euros, après application des frais de gestion et du pourcentage de distribution et avant prélèvements sociaux.

Taux de rendement brut : taux de participation aux bénéfices du fonds en euros incluant le complément d'intérêts attribués, avant application des frais de gestion et du pourcentage de distribution.

Taux servi net de frais : taux de rendement net du fonds en euros incluant le complément d'intérêts attribués après application des frais de gestion, du pourcentage de distribution et avant prélèvements sociaux.

Le rendement net s'appliquant sur un contrat donné est le maximum entre le taux de participation aux bénéfices net et le taux de rendement garanti net.

Taux des taxes et des prélèvements sociaux en vigueur au 1er janvier de l'exercice* (résidents fiscaux français)

Les **produits** correspondant aux primes versées jusqu'au 27/09/2017** sont imposables à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Toutefois, il est possible d'opter pour le Prélèvement Forfaitaire Libérateur dont le taux dépend de la durée de détention du contrat : moins de 4 ans => **35%**, entre 4 et 8 ans => **15%**, plus de huit ans => **7,5%**. Les **produits des contrats issus de primes versées à compter du 27/09/2017** sont imposables au Prélèvement Forfaitaire Obligatoire non libérateur (PFO) au taux de **12,8%** pour les contrats ouverts depuis moins de huit ans. Le PFO ouvre droit à un crédit d'impôt imputable sur le montant de l'impôt ainsi déterminé. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. Pour les contrats ouverts depuis plus de huit ans,

- si le montant des primes versées (nettes de rachats) au 31/12/N-1 est inférieur à 150 000 €, le taux du PFO est de **7,5%**.
- si le montant est supérieur à 150 000 €, le taux de PFO est de **7,5%** pour le montant des primes versées inférieures à 150 000 € réalisés sur l'ensemble des contrats d'assurance vie ou de capitalisation détenus et **12,8%** pour l'excédent.

Tous **les produits sont également soumis aux prélèvements sociaux** au taux de **17,2%** quelle que soit la durée de détention du contrat, pour toutes les personnes ayant leur résidence fiscale en France au jour du fait générateur d'imposition. Ils se composent de la contribution sociale généralisée (CSG) à hauteur de 9,2%, la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) à hauteur de 0,5% et le prélèvement de solidarité à hauteur de 7,5%.

Sur les investissements du fonds en euros, BPCE Vie les prélève annuellement.

Lorsque le contrat est ouvert depuis plus de huit ans, les produits bénéficient d'un abattement de 4 600 € pour une personne seule et de 9 200 € pour un couple. Cet abattement prend la forme d'un crédit d'impôt qui est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle le prélèvement a été opéré.

Pour ce produit, le taux de frais de gestion varie selon la valeur de référence du contrat de l'année. La valeur de référence (VR) est définie comme étant égale au :

- cumul des versements nets de frais d'entrée depuis l'adhésion,
- diminué du cumul des rachats bruts effectués depuis l'adhésion.

La valeur de référence de l'année est calculée sur le contrat, tous supports confondus, chaque 31 décembre.

*Pour les produits issus des contrats d'assurance, des bons et contrats de capitalisation.

**Intérêts et plus-values